

OUVERTURE DE SUCCESSION
LISTE DES PIÈCES À FOURNIR LORS DU RENDEZ-VOUS

L'ensemble de ces pièces, dans la mesure de leur applicabilité, sont à fournir lors du rendez-vous d'ouverture de succession avec un notaire.

- Acte de décès
- Livret de famille de la personne décédée
- Contrat de mariage de la personne décédée
- Donation entre époux de la personne décédée
- Jugement de divorce de la personne décédée
- Contrat de mariage des héritiers
- Liste des établissements bancaires où la personne décédée détenait des avoirs
- Titres de propriété
- Carte grise du ou des véhicules automobiles
- Contrats d'assurance-vie
- Impôts de l'année en cours
- Facture des frais funéraires
- Aide sociale touchée par la personne décédée
- Cartes d'identité des personnes décédées
- Donations antérieures (acte notariés et déclarations de don manuel auprès de l'administration fiscale)

